

à la religion qu'à l'humanité. Il ne s'est pas contenté, en effet, de convier à ses touchantes et ingénieuses leçons le plus d'infortunés que sa charité a su recueillir ; il a en outre formé à Part d'enseigner de nombreux disciples, auxquels il a communiqué le saint enthousiasme dont il était animé, et qui sont devenus les fondateurs d'écoles célèbres, dignes d'être rangées à côté de l'école-mère de Paris.

Notre pays lui aussi, a joui pendant quelques années, des bienfaits de ces institutions ; mais il n'en a joui que le temps suffisant pour lui en faire sentir tout le prix, et lui faire vivement regretter que notre Législature n'ait pu venir largement à leur secours, et les mettre en état de réaliser les belles espérances qu'elles donnaient. On se rappelle les classes de sourds-muets ouvertes à Québec et au collège de St. Hyacinthe, et qui ont eu chacune trois années d'existence, la première sous la conduite de M. McDonald, formé dans un célèbre établissement de sourds-muets dirigé par M. Leclerc dans les Etats-Unis, et la seconde sous les soins de M. Caron sourd-muet lui-même et élève de M. McDonald. Le manque de ressources nécessaires à ces sortes d'établissements a été l'unique motif qui les a empêchés de continuer leur bonne œuvre. On doit observer que les enfans affligés de surdité et de mutisme appartiennent ordinairement à la classe pauvre, et par conséquent ne peuvent fréquenter un établissement qu'à titre de charité. Il n'y aurait donc qu'une institution riche et bien fondée qui pourrait offrir à ces infortunés des secours durables. Nous osons nous flatter que l'abandon déplorable où se trouve maintenant cette portion malheureuse, mais chère de nos compatriotes, attirera l'attention de la Législature provinciale, et que des mesures seront prises pour procurer et assurer l'existence d'un établissement aussi utile. Pour être pauvre, cette classe n'en est que plus digne de compassion et d'intérêt.

Dans la plupart des pays de l'Europe et aux Etats-Unis, on trouve des institutions de sourds-muets tenues sur un haut pied. En France on admirait dernièrement l'excellent prospectus d'un établissement de ce genre, qui exposait l'ensemble des matières qui s'y étudient, l'ordre et la tenue de la maison.

Mais surtout en Italie, le Pape Grégoire XVI a manifesté, dès les premiers temps de son pontificat, une sollicitude toute particulière pour l'éducation des sourds-muets, dans la capitale du monde chrétien. L'institut, protégé par le Saint-Père, s'est accru et perfectionné, et le 18 août, a été inauguré un édifice destiné à cette œuvre de charité, sur l'emplacement des Thermes de Dioclétien. Sa Sainteté assistait à cette cérémonie avec le sacré-collège. Lorsqu'à l'entrée de la nouvelle maison, par le cardinal Brignole, le Pape a présidé aux exercices des jeunes élèves, leur a posé lui-même des questions d'histoire sacrée, de catéchisme, de grammaire et de géographie, et a permis aux cardinaux d'en poser d'autres après lui.